

MINISTRE DE L'ENERGIE DES
MINES ET DES CARRIERES

CABINET

SECRETARIAT TECHNIQUE DU CONTENU
LOCAL ET DE LA PROMOTION DES
INVESTISSEMENTS

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

RAPPORT ANNUEL SUR LA FOURNITURE LOCALE DANS LE SECTEUR MINIER

Exercice 2023

Décembre 2024

TABLE DES MATIERES

SIGLES ACRONYMES	3
RESUME	4
CHIFFRES CLEFS DE LA FOURNITURE LOCALE	4
I. CONTEXTE.....	5
I.1. Situation du secteur minier	5
I.2. Du cadre tripartite et de ses missions	6
II. PLANS D'APPROVISIONNEMENT 2023 DES SOCIETES MINIERES ET DES SOUS-TRAITANTS	7
II.1 Situation des plans d'approvisionnement	7
II.2 Synthèse de données des plans d'approvisionnement.....	9
III. DES DEMANDES DE DEROGATION ET D'AUTORISATION	11
III.1. Point des demandes de dérogation et d'autorisation	11
III.2. Traitement et avis du comité technique d'examen des dossiers.....	12
IV. DES RAPPORTS D'EXECUTION.....	13
IV.3 Analyse des rapports d'exécution.....	15
V.4. Evolution des tendances de la fourniture locale	19
V. SITUATION DES BESOINS D'APPROVISIONNEMENT EN 2024	20
VI. CONCLUSION	24

SIGLES ACRONYMES

ABSM : Alliance Burkinabè des fournisseurs de biens et services miniers

CCI-BF : Chambre de commerce et d'industrie du Burkina Faso

CMB : Chambre des mines du Burkina

DGD : Direction Générale des Douanes

DGI : Direction Générale des Impôts

DSI : Direction des Systèmes d'Information

LNFA : Libellé non figuré dans l'arrêté

MEMC : Ministère de l'Energie, des Mines et des Carrières

ND : Non défini

PIB : Produit intérieur brut

SN_CLM : Stratégie nationale du contenu local dans le secteur minier

ST-CLPI : Secrétariat Technique du Contenu Local et de la Promotion des Investissements

RESUME

CHIFFRES CLEFS DE LA FOURNITURE LOCALE

I. CONTEXTE

I.1. SITUATION DU SECTEUR MINIER

Le rapport annuel sur la fourniture locale intervient dans un contexte particulier du secteur minier marqué par un processus de réformes du cadre juridique avec l'adoption du code minier du Burkina Faso le 18 juillet 2024. Dans cette même dynamique, le Gouvernement a traduit sa volonté de renforcer le cadre juridique du contenu local à travers l'adoption d'une loi spécifique. Ainsi, la loi N° 17-2024/ALT relative au contenu local dans le secteur minier au Burkina Faso a été adoptée le 18 juillet 2024.

Avec une production d'or de 56,857 tonnes en 2023, le secteur minier burkinabè est considéré comme l'un des plus dynamiques de l'Afrique de l'Ouest. L'exploitation minière joue un rôle important dans le processus de transformation structurelle de l'économie nationale. Pour l'année 2023, le sous-secteur de l'or a contribué pour 14,8% au Produit intérieur brut (PIB), et représente 79,2% des recettes d'exportation. Sur le plan du développement des collectivités locales, la contribution du secteur minier au fonds minier de développement local s'est établie en 2023 à 43,886 milliards de FCFA.

Dans le but d'accroître l'impact du secteur minier sur le reste de l'économie nationale, le gouvernement burkinabè s'est résolument engagé en faveur du développement du contenu local dans ce secteur à travers l'opérationnalisation et la mise en place d'un dispositif institutionnel, juridique et réglementaire. Ainsi, on note l'adoption en juillet 2021 de la stratégie nationale du contenu local dans le secteur minier, la prise du décret portant fixation des conditions de la fourniture locale dans le secteur minier et l'arrêté portant établissement de la liste des biens et services fournis aux entreprises minières.

L'un des impacts globaux visés par la stratégie est l'augmentation significative de la proportion des achats locaux de biens et services dans la consommation du secteur minier à l'horizon 2025. Pour ce faire, la fourniture locale a été encadrée conformément aux textes réglementaires en vigueur.

Le rapport annuel présente les actions entreprises par les différents acteurs, les résultats atteints dans la mise en œuvre de la fourniture locale. Par ailleurs, il montre les performances des acteurs et les perspectives en vue de développer la fourniture locale des biens et services dans le secteur minier.

I.2. DU CADRE TRIPARTITE ET DE SES MISSIONS

En application de l'article 101 du Code minier et de l'article 6 du décret n° 2021 1142/PRES/PM/MEMC/MINEFID/MICA du 11 novembre 2021 portant fixation des conditions de la fourniture locale dans le secteur minier, un organe de suivi et de développement de la fourniture locale a été créé. Ainsi l'arrêté interministériel N°2023-152/MEMC/MEFP/MDICAPME portant composition, attributions et fonctionnement du Cadre tripartite Etat -Sociétés minières -Fournisseurs de biens et services minier a été adopté le 05 avril 2023.

Composé de représentants issus des organisations professionnelles et faitières de fournisseurs de biens et services miniers, des sociétés minières, et des ministères en charge respectivement du Commerce, des Finances et des Mines, le Cadre tripartite a pour mission principale de suivre le développement et la croissance de la fourniture locale de biens et services dans le secteur minier. A cet effet, ses attributions sont les suivantes:

- assurer le suivi de l'application de la liste des biens et services fournis aux mines ;
- proposer à la révision annuelle en cas de besoin de la liste et les quotas des biens et services fournis aux mines ;
- formuler des recommandations pour l'amélioration de la fourniture locale des biens et services aux mines ;
- élaborer un rapport annuel sur la fourniture locale des biens et services aux mines.

Depuis sa création en 2023, le cadre tripartite a tenu régulièrement ses sessions ordinaires. La première session a examiné et adopté le rapport général sur la fourniture locale exercice 2022 sous réserve de la prise en compte des amendements. A cette session, des perspectives ont été formulées telles que la poursuite de la vulgarisation des textes sur la fourniture locale ; le suivi des activités relatives à l'amélioration de la compétitivité et de l'accès à

l'information (entrepôts sous douanes, bourse des achats locaux) des fournisseurs locaux et la poursuite des rencontres sectorielles avec certaines faitières de fournisseurs de biens et services en vue d'échanger sur leurs préoccupations et développer des stratégies pour une mise en œuvre réussie de la réglementation.

La deuxième session du cadre tripartite, tenue le 15 décembre 2023 a examiné et adopté la révision de la liste des biens et services fournis aux sociétés minières et des quotas au profit des fournisseurs locaux. Après analyse des résultats atteints en matière de fourniture locale en 2022, le comité restreint du cadre tripartite a soumis à la session un projet d'arrêté portant établissement de la liste pour 2023 avec plusieurs innovations dont les plus importantes sont l'ajout de quatorze (14) nouveaux biens et services dans la liste fixée par l'arrêté 2023, une clarification et une reformulation de la dénomination de certains biens et services, et la révision des quotas de quelques biens et services de la fourniture locale.

II. PLANS D'APPROVISIONNEMENT 2023 DES SOCIÉTÉS MINIERES ET DES SOUS-TRAITANTS

Le décret n°2021-1142/PRES/PM/MINEFID/MEMC/MICA portant fixation des conditions de la fourniture locale dans le secteur minier dispose que les sociétés minières et leurs sous-traitants transmettent à l'administration des mines chaque année, au plus tard en fin décembre, leur plan d'approvisionnement de biens et services de l'année N+1 et leur rapport d'exécution du plan d'approvisionnement de l'année N-1 au plus tard en fin mars de l'année en cours. En application de ces dispositions, les sociétés ayant transmis leurs plans d'approvisionnement de l'année 2023 à l'administration des mines sont listées dans le tableau 1 ci-dessous.

II.1 SITUATION DES PLANS D'APPROVISIONNEMENT

Les sociétés minières ont transmis de mars à avril 2023, les plans d'approvisionnements en biens et services miniers de l'année 2023 au Secrétariat Technique du Contenu Local et de la Promotion des Investissements (ST-CLPI). Au total vingt-cinq (25) sociétés (Tableau 2) dont dix (10) sociétés minières en production et quinze (15) sociétés en exploration ont

transmis leurs plans d’approvisionnements. Les entreprises sous-traitantes ayant transmis les plans d’approvisionnements sont au nombre de sept (07) (Tableau 3)

TABLEAU... : LISTE DES SOCIETES MINIERES AYANT REMIS LEURS PLANS D’APPROVISIONNEMENT DE BIENS ET SERVICES DE L’ANNEE 2023

N°	Groupe	Sociétés minières	Phase d'activité
1		Boungou Gold Operations SA	Production
2		Semafo BF Mana	Production
3		Houndé Gold Operations SA	Production
4		Wahgnion Gold Operations SA	Production
5		Avion Gold Burkina Faso SARL	Exploration
6	ENDEAVOUR MINING	Mana Minerals SARL	Exploration
7		Burkina Faso Gold SARL	Exploration
8		Burkina Faso Gold Exploration SARL	Exploration
9		Ressources Tangayen SARL	Exploration
10		Gryphon Minerals Burkina Faso SARL	Exploration
11		Birimian Resources SARL	Exploration
12		Houndé Exploration BF SARL	Exploration
13		Burkina Géo services	Exploration
14	Sarama	SARAMA:Ouangoro 2 et Gbingué 2	Exploration
15		SARAMA:Dabokuy 2	Exploration
16		Société des Mines de Sambrado (Somisa)	Production
17	West African Ressources	Kiaka Gold SARL	Exploration
18		Kiaka SA	Construction
19		Ward SARL	Exploration
20		Wura Resources Pty SARL	Exploration
21		Tanlouka SARL	Exploration
22	Iamgold Corporation	Iamgold Essakane SA	Production
23	Roxgold	Roxgold Sanu SA	Production
24	Orezone	Orezone Bombore SA Orezone SARL	Production
25	Nordgold	Bissa Gold	Production

TABLEAU....: AUTRES SOCIETES AYANT REMIS LEURS PLANS D’APPROVISIONNEMENT DE L’ANNEE 2023

N°	Sociétés
1	Enikon Burkina Faso SARL
2	Forage Technic-Eau Burkina SARL
3	Maxam Burkina Faso
4	Farafina Ressources SASU
5	Gold Square Ressources
6	African Underground Mining Services (AUMS)
7	African Mining Services (AMS)

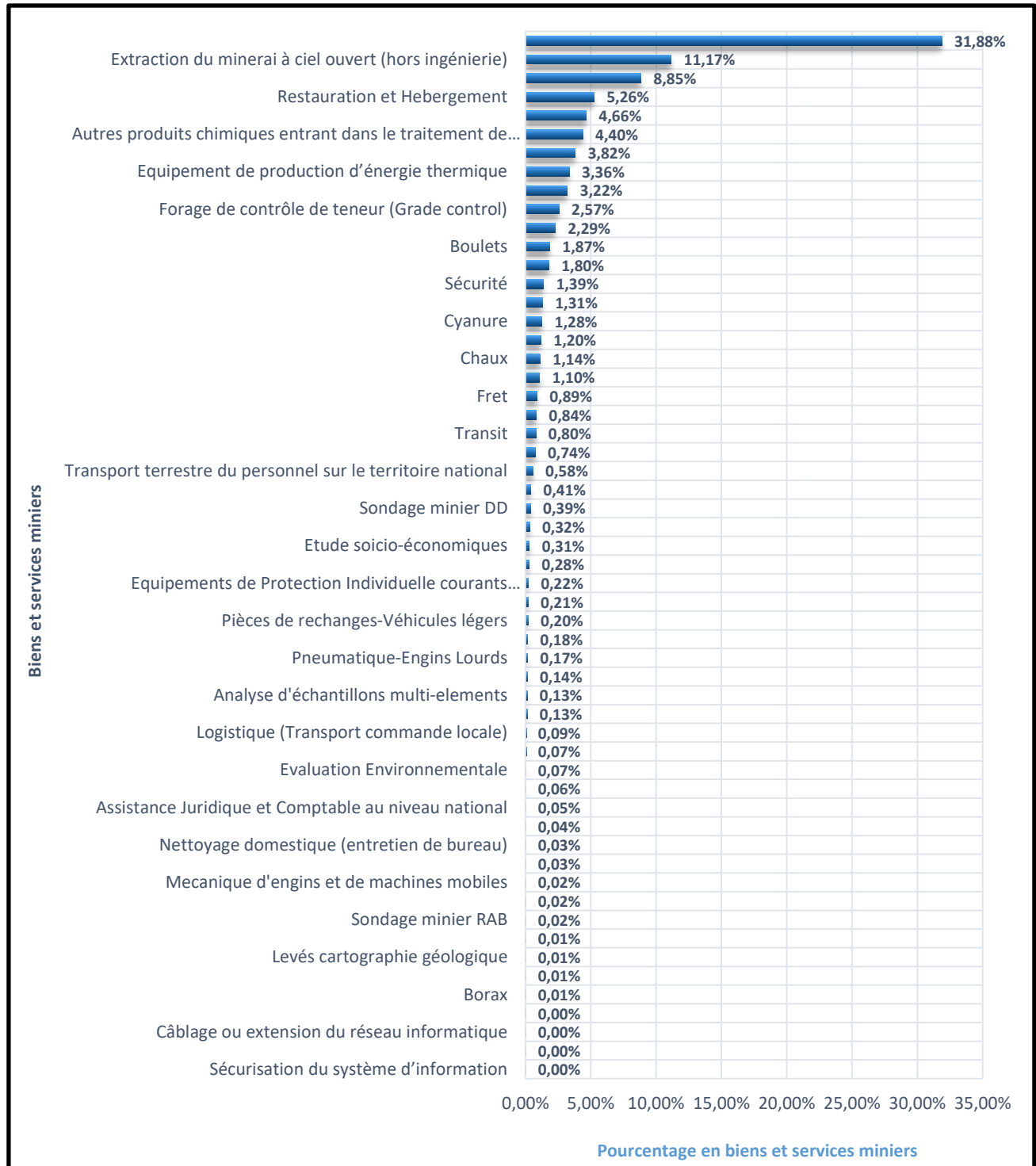
II.2 SYNTHÈSE DE DONNÉES DES PLANS D'APPROVISIONNEMENT

Après la phase de collecte des données, une équipe du Secrétariat Technique du Contenu Local et de la Promotion des Investissements a engagé le processus de traitement de l'ensemble des plans d'approvisionnement. Sur les trente-deux (32) plans d'approvisionnement enregistrés, on note que vingt-neuf (29) sont conformes au canevas du plan d'approvisionnement. Toutefois, trois (03) sociétés ont transmis des documents inexploitable car ne présentant pas les données sollicitées dans le canevas de plan d'approvisionnement.

Les résultats du traitement de ces plans d'approvisionnement ont abouti à une prévision globale de consommation en biens et services miniers de l'année 2023 estimée à six cent trente-six milliards cent soixante-six millions quatre-vingt-cinq mille six cent quatre-vingt-seize (636 166 085 696) francs CFA.

Le graphique ci-dessous présente l'état des prévisions de la consommation de biens et services dans l'industrie minière du Burkina Faso pour l'année 2023.

Graphique...1 : Répartition des besoins de consommation en pourcentage



III. DES DEMANDES DE DEROGATION ET D'AUTORISATION

III.1. POINT DES DEMANDES DE DEROGATION ET D'AUTORISATION

La réglementation sur la fourniture locale prévoit des dispositions pour des demandes de dérogation ou d'autorisation à la fourniture locale en vue de permettre la continuité des opérations minières. Cette demande est à l'initiative de la société minière ou du sous-traitant qui exprime le besoin l'approvisionnement sur le marché extérieur. Cette demande dûment renseignée et munie de pièces justificatives est adressée au Ministre chargé des mines et carrières. Il s'agit des articles 9 et 13 du décret N°2021-1142/PRES/PM/MINEFID/MEMC/MICA portant fixation des conditions de la fourniture locale dans le secteur minier.

Au total, quarante-deux (42) demandes dont trente-cinq (35) demandes de dérogation et sept (07) demandes d'autorisation ont été réceptionnées et traitées en 2023. La liste des demandes de dérogation et d'autorisation est présentée à l'annexe.... Les principaux biens et services objets de demandes de dérogation et d'autorisation concernent les carburants et lubrifiants, les pièces de rechanges des équipements et engins et les sondages miniers.

Tableau.. : Principaux biens et services objets de demandes de dérogation et d'autorisation

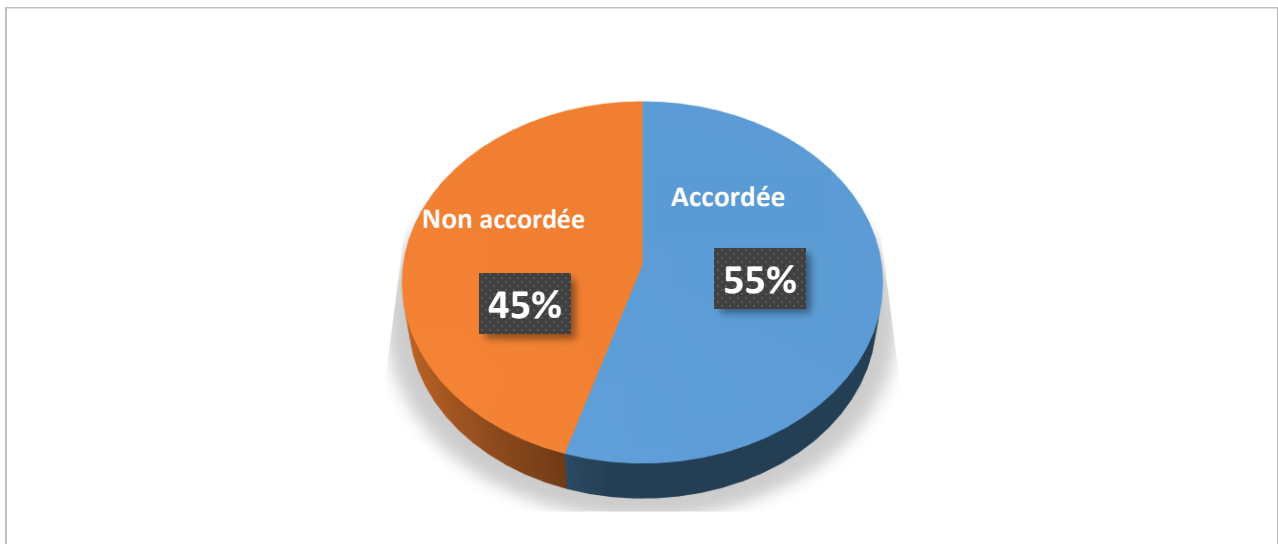
N°	Désignation du bien ou service	Nombre de demande
1	Fourniture de carburant et lubrifiant	6
2	Fourniture de pièces de rechange équipements fixes	5
3	Fourniture de revêtements de broyeurs	4
4	Fourniture de bande transporteuse	4
5	Fourniture de pièces de concasseur METSO	4
6	Sondage minier RD et sondage minier DD et forage de contrôle de teneur	4
7	Fourniture de pièces de rechange engins lourds	3
8	Fourniture de cyanure	2

Comparativement à l'année 2022, on note une réduction significative du nombre de demandes de dérogation et d'autorisation soumises en 2023 par les sociétés minières.

III.2. TRAITEMENT ET AVIS DU COMITE TECHNIQUE D'EXAMEN DES DOSSIERS

L'ensemble des demandes réceptionnées ont été soumises au comité technique d'examen des demandes de dérogation et d'autorisation pour examen et avis. La répartition des décisions accordées aux demandes est présentée par le graphique suivant.

Graphique. : Décisions aux demandes de dérogation et d'autorisation



Par rapport à 2022, l'analyse de l'écart montre une baisse significative du nombre de demandes de dérogation et d'autorisation soumises par les sociétés minières. Toutefois le taux de dérogation accordé a connu une hausse par rapport à 2022.

Tableau.. : Evolution du nombre des demandes de dérogation et d'autorisation

Année	2022	2023
Demandes de dérogation et d'autorisation	181	42
Dérogation et d'autorisation accordées	93	22
Taux de dérogation et d'autorisation accordé	51,38%	54,76%

IV. DES RAPPORTS D'EXECUTION

Conformément à la réglementation sur la fourniture locale, les entreprises minières et leurs sous-traitants fournissent au plus tard en fin mars 2024 leurs rapports d'exécution du plan d'approvisionnement de l'année 2023.

IV.1. ETAT DE TRANSMISSION DES RAPPORTS D'EXECUTION

Les rapports d'exécution 2023 transmis par les sociétés minières ont été réceptionnés par le ST-CLPI. Au total, treize (13) sociétés ont transmis des rapports d'exécution conformes au canevas établi. Il s'agit de huit (08) sociétés minières en phase de production, une (01) en phase de construction, une (01) société minière en phase d'exploration et trois (03) sociétés de sous-traitance. Toutefois, certaines sociétés ont transmis des documents non conformes au canevas de rapport d'exécution, car ne présentant pas les résultats sollicités. Le tableau annexe....établit l'état de transmission des rapports d'exécution des sociétés minières en 2023.

IV.2. TRAITEMENT DES DONNEES ET RESULTATS DES RAPPORTS D'EXECUTION

Débutée à la fin du mois de mars 2024 marquant le délai de transmission des rapports 2023, la première phase du processus a consisté en la collecte de toutes les informations puis l'enregistrement dans la base de données du contenu local. Tous les rapports transmis ont été traités et les résultats globaux sont les suivants : il ressort que le montant total des achats réalisés en 2023 s'élève à mille cent quatre-vingt-dix milliards cinquante-sept millions sept cent mille sept cent cinquante-neuf (1 190 057 700 759) francs CFA. Le montant des biens et services acquis auprès des entreprises locales est estimé à quatre cent cinquante milliards cent soixante-dix-sept millions cinq cent quarante-cinq mille trois cent soixante un (450 177 545 361) francs CFA soit un taux de 37,83%.

Tableau : Pourcentage des achats aux fournisseurs locaux

	ACHATS REALISES (CFA)	ACHATS LOCAUX (CFA)	QUOTAS REALISES
Total achat (CFA)	1 190 057 700 759	450 177 545 361	37,83%

Tableau ...: Situation des achats réalisés par biens et services

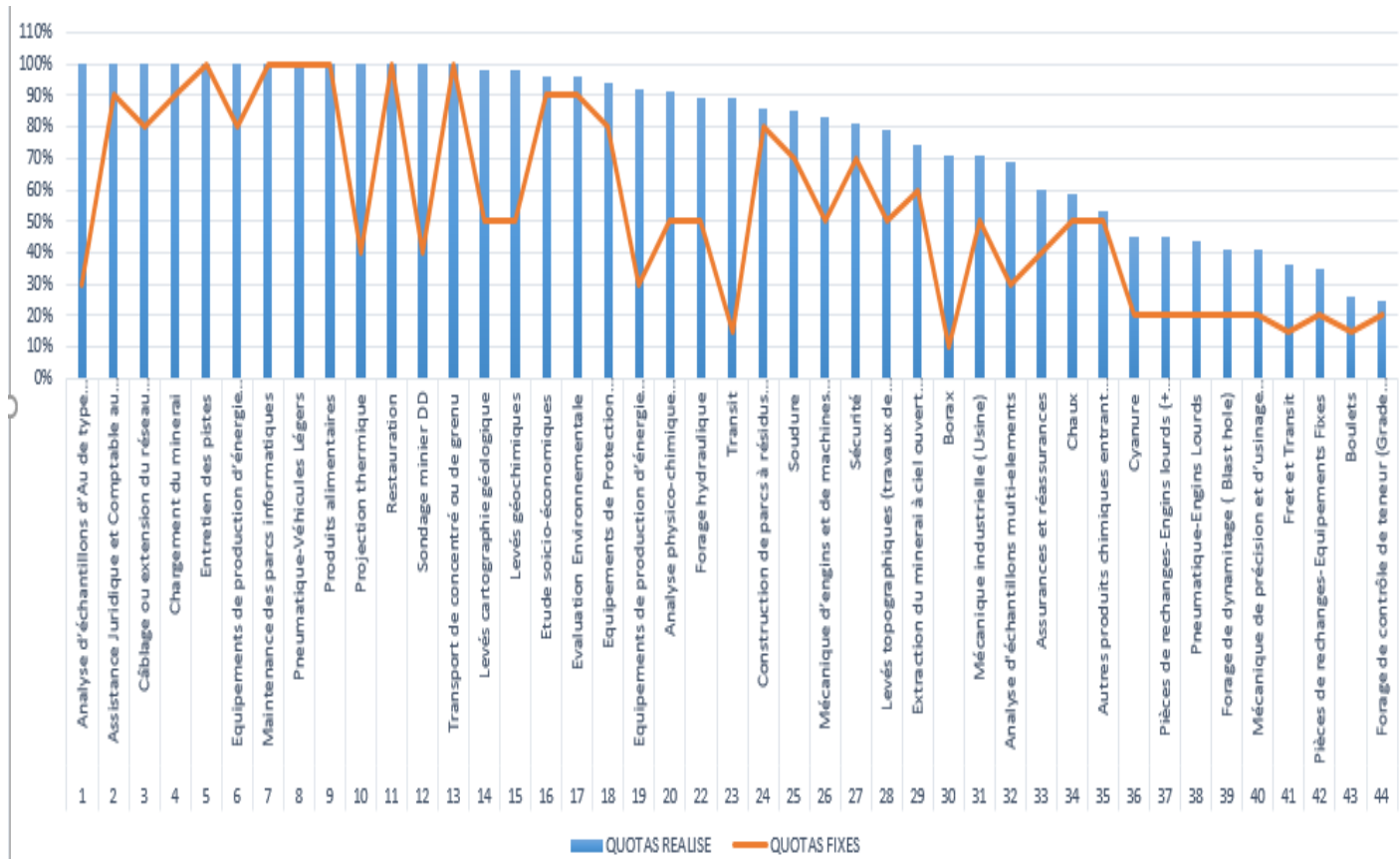
N°	BIENS ET SERVICES	ACHATS REALISÉS	ACHATS LOCAUX	QUOTAS REALISÉS	QUOTAS FIXÉS
1	Analyse d'échantillons d'Au de type Fire Assay	2 158 520 117	2 158 520 117	100%	30%
2	Assistance Juridique et Comptable au niveau national	727 561 351	727 561 351	100%	90%
3	Câblage ou extension du réseau informatique	406 651 363	406 651 363	100%	80%
4	Chargement du minerai	6 118 526	6 118 526	100%	90%
5	Entretien des pistes	2 038 242 588	2 038 242 588	100%	100%
6	Equipements de production d'énergie Solaire	13 415 500	13 415 500	100%	80%
7	Maintenance des parcs informatiques	77 022 611	77 022 611	100%	100%
8	Pneumatique-Véhicules Légers	865 829 577	865 151 611	100%	100%
9	Produits alimentaires	9 098 646 397	9 094 913 151	100%	100%
10	Projection thermique	426 675 654	425 854 854	100%	40%
11	Restauration	7 518 658 583	7 518 658 583	100%	100%
12	Sondage minier DD	45 667 556	45 667 556	100%	40%
13	Transport de concentré ou de grenu	11 866 129 656	11 866 129 656	100%	100%
14	Levés cartographie géologique	124 093 300	121 326 587	98%	50%
15	Levés géochimiques	21 184 309	20 781 957	98%	50%
16	Matériel de bureau	1 258 495 291	1 232 909 862	98%	100%
17	Etude socio-économiques	40 773 341	39 298 453	96%	90%
18	Evaluation Environnementale	349 874 412	335 883 975	96%	90%
19	Hébergement	246 103 105	234 189 213	95%	100%
20	Equipements de Protection Individuelle courants (casques, gants, lunettes, bottes, chaussures, combinaison, etc.)	4 533 790 015	4 268 696 120	94%	80%
21	Equipements de production d'énergie Thermique	2 014 554 516	1 850 750 515	92%	30%
22	Analyse physico-chimique d'échantillons d'eau	487 104 070	444 698 067	91%	50%
23	Transport terrestre du personnel sur le territoire national	6 984 122 568	6 292 251 703	90%	100%
24	Forage hydraulique	410 661 618	366 930 118	89%	50%
25	Transit	46 418 518 954	41 307 908 554	89%	15%
26	Construction de parcs à résidus (Travaux de terrassement) (Ingénierie parc à résidus)	8 203 106 541	7 018 032 272	86%	80%
27	Soudure	127 284 544	108 149 274	85%	70%
28	Visites médicales au Burkina Faso	138 009 016	116 378 613	84%	100%
29	Mécanique d'engins et de machines mobiles	335 704 667	277 353 808	83%	50%
30	Sécurité	9 204 775 100	7 485 171 964	81%	70%
31	Conception de bâtiments, retenues d'eau, ouvrages d'affranchissement, pistes et routes	473 809 270	378 088 910	80%	100%
32	Levés topographiques (travaux de topographie minière)	116 036 698	91 189 973	79%	50%
33	Extraction du minerai à ciel ouvert (hors ingénierie)	104 957 210 185	78 067 616 765	74%	60%
34	Borax	37 277 251	26 408 503	71%	10%
35	Mécanique industrielle (Usine)	1 881 338 257	1 343 809 605	71%	50%
36	Analyse d'échantillons multi-éléments	2 981 604 340	2 055 148 556	69%	30%
37	Pièces de rechanges-Véhicules légers	2 254 435 015	1 427 366 261	63%	100%
38	Assurances et réassurances	14 666 058 136	8 765 784 789	60%	40%
39	Chaux	14 214 875 707	8 443 994 490	59%	50%
40	Nettoyage domestique (entretien de bureau)	178 954 761	103 247 961	58%	100%
41	Autres produits chimiques entrant dans le traitement de minerais	23 911 723 484	12 556 240 135	53%	50%
42	Cyanure	47 182 652 696	21 026 602 570	45%	20%
43	Pièces de rechanges-Engins lourds (+ Pièces de foreuses)	90 228 095 163	40 590 319 272	45%	20%

N°	BIENS ET SERVICES	ACHATS REALISÉS	ACHATS LOCAUX	QUOTAS REALISÉS	QUOTAS FIXÉS
44	Pneumatique-Engins Lourds	10 194 553 777	4 469 152 599	44%	20%
45	Forage de dynamitage (Blast hole)	16 381 777 201	6 782 092 363	41%	20%
46	Mécanique de précision et d'usinage (moteur, cylindre, etc.)	952 565 247	389 378 535	41%	20%
47	Conception, correction et évolution progiciel/logiciel	323 604 748	126 705 430	39%	80%
48	Fret et Transit	55 961 681 240	20 078 642 736	36%	15%
49	Pièces de rechanges-Equipements Fixes	50 465 379 435	17 437 760 076	35%	20%
50	Sécurisation du système d'information	473 342 549	139 917 530	30%	50%
51	Boulets	28 468 455 332	7 481 666 046	26%	15%
52	Carburant et lubrifiant	323 381 074 590	84 080 898 797	26%	30%
53	Forage de contrôle de teneur (Grade control)	11 274 491 037	2 767 530 477	25%	20%
54	Transport terrestre de minerai	30 215 110 643	6 008 130 708	20%	90%
55	Logistique (Transport commande locale)	40 240 857 942	2 844 057 942	7%	100%
56	Extraction du minerai en sous-terrain	140 758 441 451	6 986 715 600	5%	10%
57	Substances explosives	51 275 513 883	1 515 657 404	3%	10%
58	Audit, diagnostic du système d'information	15 675 001	0	0%	60%
59	Elaboration des politiques de sécurité des systèmes d'information	0	0	NEANT	50%
60	Elaboration et mise en œuvre des plans de reprise des activités et du plan de continuité d'activités (système d'informations)	0	0	NEANT	50%
61	Levés géophysiques au sol	0	0	NEANT	50%
62	Réalisation de cartographie des risques de sécurité des systèmes d'information	0	0	ND	50%
63	Réalisation de Schéma Directeur Informatique	0	0	ND	50%
64	Sondage minier en tarière	0	0	NEANT	50%
65	Sondage minier RAB	0	0	NEANT	50%
66	Sondage minier RC	0	0	NEANT	40%

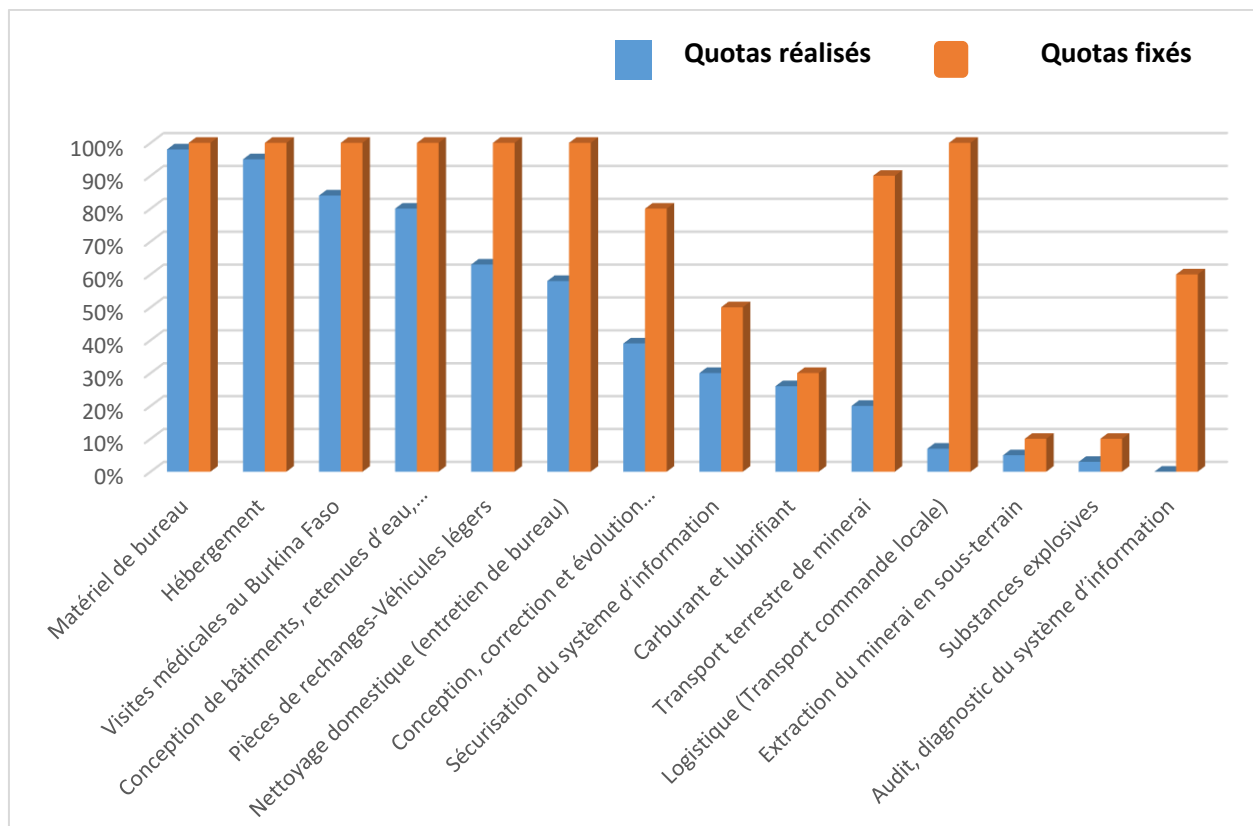
IV.3 ANALYSE DES RAPPORTS D'EXÉCUTION

L'analyse de la situation des achats présentée par la synthèse des rapports d'exécution ci-dessus montre que dans l'absolu quarante-quatre (44) quotas ont été atteints contre quatorze (14) quotas de biens et services non atteints. Aussi a-t-on constaté une absence d'achat réalisé pour les services de sondage minier et activités liées au système informatique (sécurité du système informatique, schéma directeur informatique, cartographie des risques du système informatique) et des levés géophysiques.

Graphique ... : Liste des achats de biens et services respectant les quotas



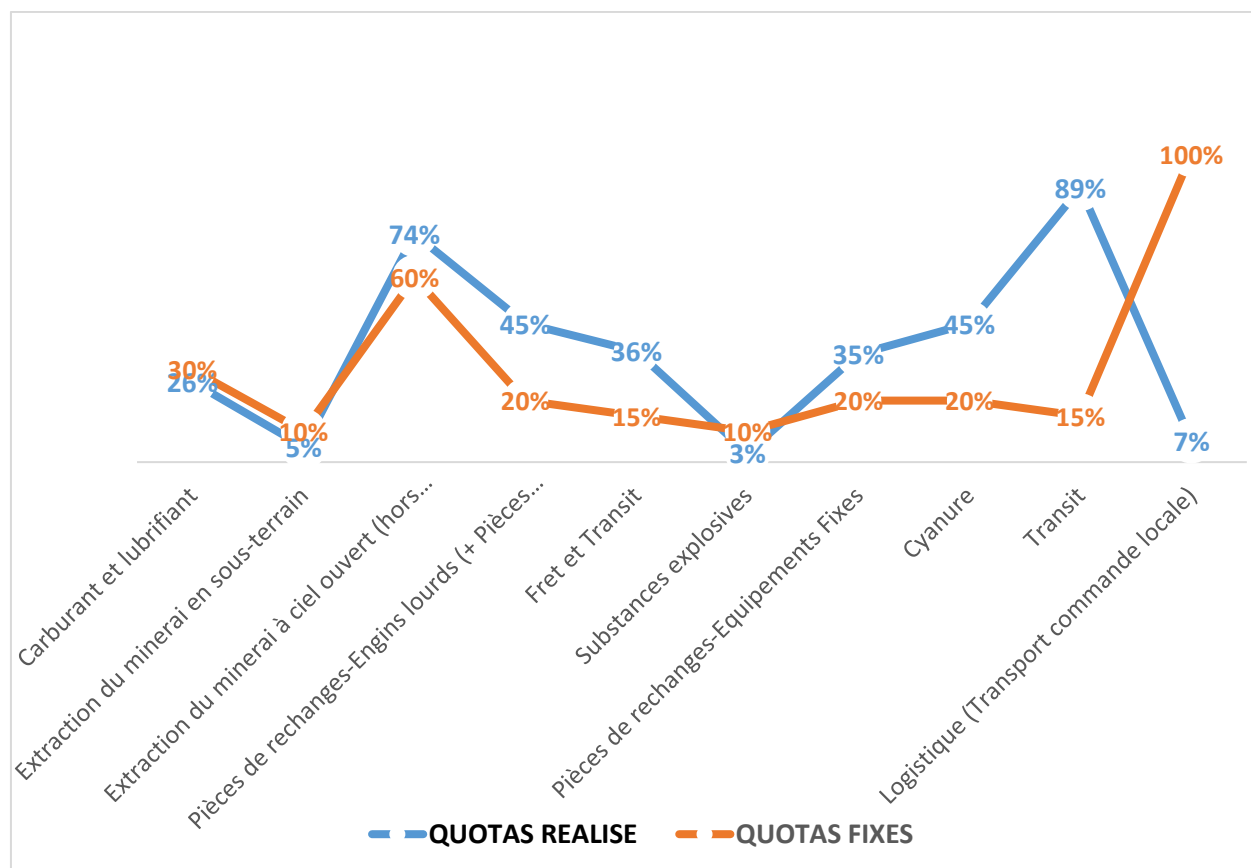
Les plus faibles taux de réalisation de quotas fixés par la réglementation sont les audits diagnostics du système informatique (0%), les substances explosives (3%), l'extraction du minéral en sous terrain (5%). Le graphique suivant présente les biens et services dont les achats n'ont pas atteint les quotas fixés par l'arrêté.



On remarque que les cinq produits et services représentant les plus gros achats en 2023 sont le carburant (27,17%), les lubrifiants (11,83%), l'extraction du minerai en sous terrain (8,82%), l'extraction du minerai à ciel ouvert (7,58%) et les pièces de rechanges des engins lourds (4,70%).

Les **dix (10) premiers produits de biens et services** consommés par les sociétés minières représentent **80% du montant total des achats**, soit près de neuf cent cinquante milliards huit cent soixante-neuf millions quatre cent vingt-cinq mille cinq cent trente-neuf (950 869 425 539) francs CFA.

Graphique... : Niveau des quotas des dix (10) plus gros achats de biens et services



Les plus faibles taux de réalisation de quotas fixés par la réglementation sont les **audits diagnostics du système informatique (0%)**, les **substances explosives (3%)**, l'**extraction du minerai en sous terrain (5%)**.

Le graphique ci-dessus montre des écarts entre les quotas fixés par l'arrêté et les taux réalisés par les sociétés minières qui varient entre deux pour cent (2%) et quatre-vingt-treize pour cent (93).

Par ordre d'importance des achats réalisés, les principaux biens et services consommés par les sociétés minières et leurs sous-traitants sont répertoriés dans le tableau ci-dessous.

Tableau... : Classement des biens et services selon l'importance des achats réalisés

N ^o	Désignation des biens et services	Achats réalisés (CFA)
1	Carburant et lubrifiant	323 381 074 590
2	Extraction du minerai en sous-terrain	140 758 441 451
3	Extraction du minerai à ciel ouvert (hors ingénierie)	104 957 210 185
4	Pièces de rechanges, Engins lourds, Pièces de foreuses	90 228 095 163
5	Fret et Transit	55 961 681 240
6	Substances explosives	51 275 513 883

<i>N°</i>	<i>Désignation des biens et services</i>	<i>Achats réalisés (CFA)</i>
7	Pièces de rechanges-Equipements Fixes	50 465 379 435
8	Cyanure	47 182 652 696
9	Transit	46 418 518 954
10	Logistique (Transport commande locale)	40 240 857 942
11	Transport terrestre de minerai	30 215 110 643
12	Boulets	28 468 455 332
13	Autres produits chimiques entrant dans le traitement de minerais	23 911 723 484
14	Forage de dynamitage (Blast hole)	16 381 777 201
15	Assurances et réassurances	14 666 058 136
16	Chaux	14 214 875 707
17	Transport de concentré ou de grenu	11 866 129 656
18	Forage de contrôle de teneur (Grade control)	11 274 491 037
19	Construction de bâtiments, retenues d'eau, ouvrages d'affranchissement, pistes et routes	10 443 810 873
20	Pneumatique-Engins Lourds	10 194 553 777
21	Sécurité	9 204 775 100
22	Produits alimentaires	9 098 646 397
23	Construction de parcs à résidus (Travaux de terrassement) (Ingénierie parc à résidus)	8 203 106 541
24	Restauration	7 518 658 583
25	Transport terrestre du personnel sur le territoire national	6 984 122 568

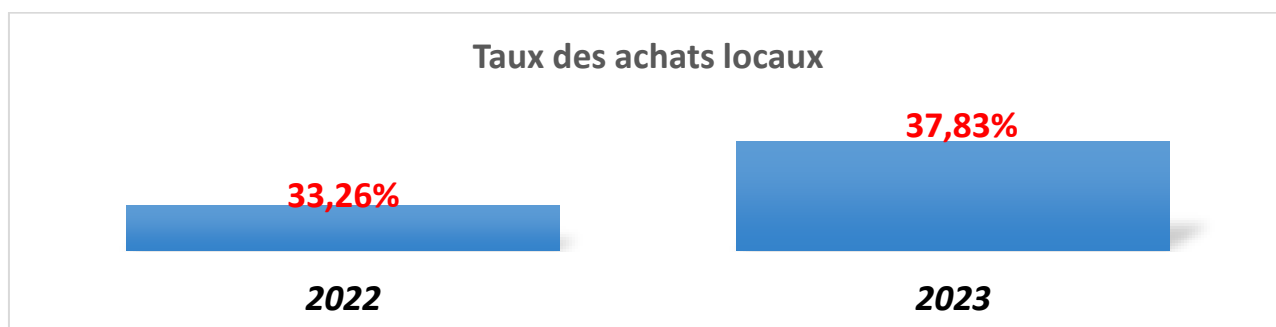
En terme de part de marché, on constate que les biens et services listés dans le tableau ci-dessus représente 97,75% de l'achat total des biens et services soit un montant de mille cent cinquante-trois milliards soixante-onze millions neuf cent neuf mille sept cent un (1 153 071 909 701) francs CFA.

En sus de la liste définie par la réglementation sur la fourniture locale, les sociétés minières et les sous-traitants ont réalisé des achats locaux d'autres biens et services dont le montant total des achats s'élève à **quatre-vingt-trois milliards six cent sept millions trois cent seize mille sept cent quarante-cinq (83 607 316 745) francs CFA.** (Voir Annexe....).

V.4. EVOLUTION DES TENDANCES DE LA FOURNITURE LOCALE

On note une variation de +4.57 points des achats de biens et services au profit des fournisseurs locaux comparativement à l'année 2022.

Tableau : Evolution du pourcentage des achats locaux de 2022 à 2023



V. SITUATION DES BESOINS D'APPROVISIONNEMENT EN 2024

En application de la réglementation, les sociétés minières et les sous-traitants ont transmis les plans d'approvisionnement 2024. Au total vingt-huit (28) sociétés ont transmis leurs plans d'approvisionnement dont dix-huit (18) sociétés minières et dix (10) sous-traitants.

N°	SOCIETES	PHASE D'ACTIVITE	GROUPE	
1	SEMAFO BURKINA SA (MANA)	Production	INDEARVOUR	
2	Houndé Gold Operations SA	Production		
3	SEMAFO BURKINA FASO SA	Exploration		
4	Burkina Faso Gold SARL	Exploration		
5	Ressources Tangayen Sarl	Exploration		
6	Houndé Gold Operation SA	Exploration		
7	Société des Mines de Sambrado (SOMISA)	Production		
8	Kiaka SA	Exploration		
9	Kiaka Gold SARL	Exploration		West African Ressources
10	Wura Resources Pty SARL	Exploration		
11	Roxgold Sanu SA	Production	Roxgold	
12	Orezone Bombore SA	Production	Orezone	
13	Orezone Inc SARL	Exploration		

14	Salma Mining	Production	
15	BOUNGOU GOLD OPERATION	Production	LILIUM MINING
16	WAHGNION GOLD OPERATION	Production	
17	ESSAKANE SA	Production	IAMGOLD
18	SOMITA SA	Production	SKYGOLD RESOURCES

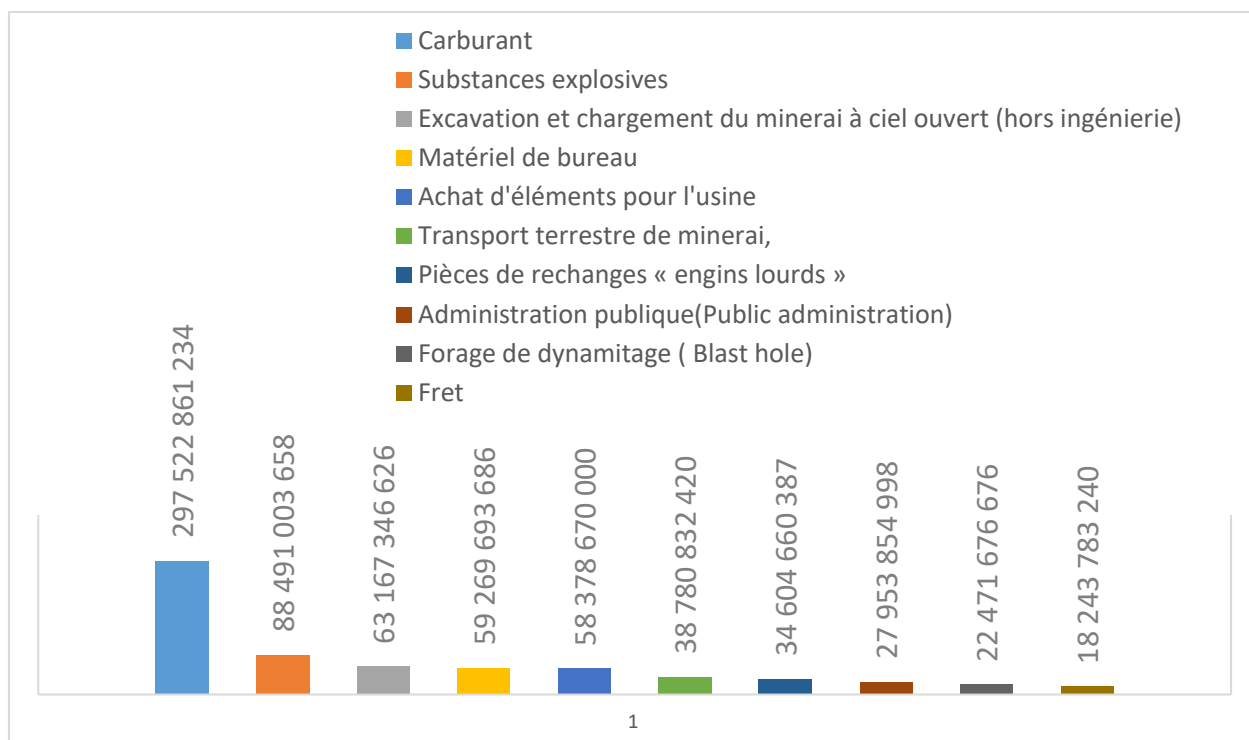
Graphique ...Liste des sociétés minières ayant transmis leur plan d'approvisionnement

N° SOCIETES SOUS TRAITANTS

1	Enikon Burkina Faso Sarl
2	Africa Mining Services (AMS)
3	African Underground Mining Services (AUMS)
4	Maxam Burkina Faso
5	Syla Equipements et BTP(SEB)
6	AECI
7	BYRNECUT BF
8	BULK MINING EXPLOSIVES (BME)
9	ATS Burkina

Les prévisions totales de l'approvisionnement s'élèvent à plus de mille un milliards deux cent quatre-vingt-six millions quatre cent cinquante-quatre mille quatre cent cinquante-neuf (1001 286 054 459) francs CFA. Les dix premiers besoins d'achat les plus importants sont représentés par le graphique ci-dessous.

Graphique...: Prévisions d'achats en 2024



Le tableau Présente l'ensemble des besoins d'approvisionnement pour l'année 2024

N°	SERVICES	MONTANT
1	Analyse d'échantillons d'Au de type Fire Assay	480 094 514
2	Analyse d'échantillons multi-éléments	86 943 690
3	Assistance juridique, fiscale et comptable	1 077 445 503
4	Assurances et réassurances	7 513 242 929
5	Audit, diagnostic du système d'information	31 023 720
6	Câblage ou extension du réseau informatique	-
7	Conception de bâtiments, retenues d'eau, ouvrages d'affranchissement, pistes et routes	499 378 157
8	Conception, correction et évolution progiciel/logiciel	81 745 529
9	Construction de bâtiments, retenues d'eau, ouvrages d'affranchissement, pistes et routes	18 188 127 857
10	Construction de Parc a residus (travaux terrassement)	8 264 123 029
11	Elaboration des politiques de sécurité des systèmes d'information	5 000 000
12	Elaboration et mise en œuvre des plans de reprise des activités et du plan de continuité d'activités (système informatique)	120 979 500
13	Entretien des pistes	554 712 759
14	Etudes socio-économiques	818 622 703
15	Evaluation environnementale	918 177 494
16	Excavation et chargement du minerai à ciel ouvert (hors ingénierie)	63 167 346 626
17	Excavation et chargement du minerai en sous-terrain	115 149 040

18	Forage de contrôle de teneur (Grade control)	10 375 078 079
19	Forage de dynamitage (Blast hole)	22 471 676 676
20	Forage hydraulique	115 557 014
21	Fret	18 243 783 240
22	Fusion et installation de tube PEHD	957 050
23	Inspection et certification des équipements de levage et de manutention	-
24	Levés cartographie	210 681 252
25	Levés géochimiques	94 780 632
26	Levés géophysiques au sol	88 080 000
27	Levés topographiques	39 678 241
28	Location d'engins miniers pour l'exploitation à ciel ouvert	9 473 932 315
29	Location d'engins miniers pour l'exploitation souterraine	20 000 000
30	Logistique (transport commande locale)	1 293 117 854
31	Maintenance de revêtements et protection anti-usure	110 890 040
32	Maintenance des centrales électriques	2 049 500
33	Maintenance des parcs informatiques	123 277 013
34	Mécanique d'engins mobiles légers	66 193 867
35	Mécanique d'engins lourds	7 499 456 995
36	Mécanique de précision et d'usinage (moteur, cylindre..)	150 045 110
37	Mécanique industrielle (Usine)	3 976 509 492
38	Projection thermique	49 800 000
39	Réalisation de cartographie des risques de sécurité des systèmes d'information	30 309 300
40	Réalisation de Schéma Directeur Informatique	2 000 000
41	Ressources Humaines : Formation et développement organisationnel	966 536 419
42	Restauration et nettoyage sur site + Hébergement	8 027 636 422
43	Sécurisation du système d'information	159 835 896
44	Sécurité	11 679 944 419
45	Sondage minier DD	-
46	Sondage minier en tarière	-
47	Sondage minier RAB/AIRCORE	482 018 000
48	Sondage minier RC	2 460 033 963
49	Soudure	5 935 015 227
50	Transit	13 366 655 967
51	Transport de concentré ou de grenu	567 811 160
52	Transport terrestre de minerai,	38 780 832 420
53	Transport terrestre du personnel sur le territoire national	7 801 825 934
54	Visites médicales au Burkina Faso	594 339 624

VI. CONCLUSION

Le rapport annuel sur la fourniture locale a permis de mettre en relief l'accroissement significatif des achats locaux de biens et services en 2023. Ainsi, les achats réalisés par les sociétés minières et leur sous-traitants auprès des fournisseurs locaux de biens et services s'élèvent à quatre cent cinquante milliards cent soixante-dix-sept millions cinq cent quarante-cinq mille trois cent soixante un (450 177 545 361) francs CFA avec un taux de 37,83% de la fourniture totale de biens et services.

Le classement des achats réalisés montre l'importance des niches d'opportunités en terme d'approvisionnement des sociétés minières à saisir par les fournisseurs de biens et services. En effet, on constate que les dix (10) premiers produits de biens et services consommés par les sociétés minières représentent 80% du montant total des achats, soit près de neuf cent cinquante milliards huit cent soixante-neuf millions quatre cent vingt-cinq mille cinq cent trente-neuf (950 869 425 539) francs CFA.

Le rapport annuel retrace également l'ensemble du processus de collecte, de traitement et de compilation des informations transmises par les sociétés minières conformément à la réglementation. Les efforts fournis par plusieurs sociétés en terme de reporting et de transmission des documents à l'administration minière ont permis d'évaluer l'apport des approvisionnements locaux dans la contribution du secteur minier à l'économie nationale. Toutefois, certaines sociétés restent toujours en marge de ce processus et se sont illustrées par le non-respect de la réglementation relative à la transmission des rapports d'exécution de leurs plans d'approvisionnement de la fourniture locale. Cette situation représente l'une des limites objectives du rapport annuel.

Aussi faut-il relever la tenue des travaux du comité d'examen de demandes de dérogation et d'autorisation qui a permis la continuité des opérations minières. D'autres activités telles que les rencontres sectorielles sur la fourniture locale participent au développement des achats locaux de biens et services miniers.

En somme, le rapport annuel sur la fourniture locale conforte la place importante des achats de biens et services miniers dans l'atteinte des objectifs du contenu local. Il met également

en lumière les difficultés rencontrées par les sociétés minières pour l'approvisionnement local et la collecte de données exhaustive sur la fourniture locale.

ANNEXE 1 : Etat de transmission des rapports d'exécution

N°	SOCIETES	OBSERVATIONS
01	AECI MINING EXPLOSIVES BURKINA FASO	Non conforme au Canevas
02	AFRICAN MINING SERVICES BURKINA FASO (AMS)	Non conforme au Canevas
03	AFRICAN UNDERGROUND MINING SERVICES (AUMS)	Non conforme au Canevas
04	BISSA GOLD SA	Conforme au canevas
05	BULK MINING EXPLOSIVES BURKINA FASO (BME)	Conforme au canevas
06	ENIKON BURKINA FASO SARL	Conforme au canevas
07	ESSAKANE SA	Conforme au canevas
08	FORAGE TECHNIC-EAU BURKINA FASO (FTE)	Conforme au canevas
09	HOUNDE GOLD OPERATIONS SA	Conforme au canevas
10	KIAKA GOLD SARL	Non conforme au Canevas
11	KIAKA SA	Non conforme au Canevas
12	MAXAM BURKINA FASO	Non conforme au Canevas
13	OREZONE BOMBORE SA	Conforme au canevas
14	OREZONE INC SARL	Conforme au canevas
15	ROXGOLD SANU SA	Conforme au canevas
16	SEMAFO BURKINA SA (MANA)	Conforme au canevas
17	SOMISA SA	Conforme au canevas
18	TAPARKO MINING SA (SOMITA SA)	Conforme au canevas
19	WAHGNION GOLD OPERATION	Conforme au canevas
20	WURA RESOURCES PTY SARL	Non conforme au Canevas

ANNEXE 2: CANEVAS DE DEMANDE DE DEROGATION ET D'AUTORISATION

DEMANDE DE DEROGATION	
Références et date de la demande	
INFORMATIONS DU SOUMISSIONNAIRE	
Nom de la société Minière	
Nom et contacts du répondant de la société Minière	
INFORMATIONS RELATIVES AU CONTRAT	
Titre du bien ou service :	
Cochez la catégorie :	Bien <input type="checkbox"/> Service <input type="checkbox"/>
Phase : <input type="checkbox"/> Exploration <input type="checkbox"/> Dev/Construction <input type="checkbox"/> Exploit/Prod <input type="checkbox"/> Rehab/Fermeture	
Nom du Fournisseur ou Prestataire :	
Date de début du Contrat : Date de fin du Contrat :	
Nom et contact du répondant :	
JUSTIFICATION DE LA DÉROGATION	
A, le	
<i>(Signature et cachet du demandeur)</i>	
Pièces à fournir :	
- Une copie du contrat ;	
- Autres documents ou informations jugés nécessaire	

1

ANNEXE 3: CANEVAS DE RAPPORT D'EXECUTION

ANNEXE 4 : CANEVAS DE PLAN D'APPROVISIONNEMENT

ANNEXE 5: CANEVAS DE LISTE DES FOURNISSEURS DE BIENS ET SERVICES

**ANNEXE 6: ARRETE PORTANT ETABLISSEMENT DE LA LISTE DE BIENS ET SERVICES
FOURNIS AUX SOCIETES MINIERES**

**ANNEXE 7: ARRETE PORTANT COMPOSITION, ATTRIBUTION ET
FONCTIONNEMENT DU CADRE TRIPARTITE**

ANNEXE 8: DECRET PORTANT CONDITIONS DE LA FOURNITURE LOCALE